



COMPTE RENDU ANNUEL COMMISSION DE DISCIPLINE SAISON 2019/2020

Nombres de dossiers traités : 1841

Nombres de réunions : 31

Cartons jaunes : 1318 Cartons rouges : 122

Soit au total 1440 dont :

- 20 % pour désapprobation en paroles et en actes pour les joueurs et
- 2 % pour le Staff pour désapprobation en paroles
- 9 % pour acte de Brutalité.
- 24 % pour propos blessants injurieux ou, et grossiers
- 35% de récurrence d'avertissements

Trois dossiers mis en instruction dont :

- Deux pour fraude sur feuille de match, Catégorie U15 et U18, sanction de un an à deux ans (Dirigeant)
- Le troisième dossier concernait aussi la catégorie U15 pour menaces et actes de violence à l'encontre de l'accompagnateur d'un arbitre. Sanction Joueur et dirigeant de 15 matchs à 2 ans fermes.